



LE VÉLO
EN TOUTE
LIBERTÉ,
ÉCHAPPEZ-VOUS !



LA VOIE BLEUE, LES CHIFFRES CLÉS :

- 800 Km d'itinéraire au fil de l'eau...
- 2 rivières = La Moselle et la Saône
- 1 canal = Le canal des Vosges
- 23 étapes
- 25 lieux incontournables
- 3 sites classés UNESCO
- 3 régions et 8 départements traversés
- 29 partenaires

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ VOTRE RÉFÉRENT ACCUEIL VÉLO LE LONG DE L'ITINÉRAIRE :

En Moselle : Moselle Attractivité

Daniel Bailly : daniel.bailly@moselle-attractivite.fr

En Meurthe-et-Moselle : Meurthe & Moselle Tourisme

Anne-Laure Dusoir : aldusoir@departement54.fr

Dans les Vosges : Département des Vosges

Armelle Barbieri : abarbiere@vosges.fr

En Haute-Saône : Destination 70

Sylvie Jeanpierre : sjeanpierre@destination70.com

En Côte d'Or : Côte-d'Or Tourisme

Isabelle Manceau : isabelle.manceau@cotedor-tourisme.com

En Saône-et-Loire : Destination Saône & Loire

Laëtitia Girardon : l.girardon@adt71.com

Dans l'Ain : Office de Tourisme Ars Trévoux

Romain Cavallero : r.cavallero@ars-trevoux.com

Dans le Rhône : Département du Rhône

Corinne Brassart : corinne.brassart@rhone.fr

La Métropole de Lyon : Office de Tourisme de la Métropole de Lyon

Catherine Romeyer : cromeyer@lyon-france.com



ACCUEIL
VÉLO

Devenez partenaire de
la marque ACCUEIL VÉLO
le long de l'itinéraire
La Voie Bleue, Moselle-Saône à vélo

Tout savoir sur la marque

LA VOIE BLEUE, MOSELLE-SAÔNE À VÉLO

La Voie Bleue, Moselle-Saône à vélo est un itinéraire cyclable national traversant la France du Nord au Sud. Le parcours s'étire **d'Apach, commune située à la frontière luxembourgeoise, jusqu'à Lyon**, il est majoritairement aménagé en site propre et propose un faible dénivelé pour assurer un niveau de pratique accessible au plus grand nombre.

L'itinéraire serpente tranquillement **le long de la Moselle avant de poursuivre au bord du canal des Vosges, et d'accompagner la Saône jusqu'à la cité des Gones**. À partir de Lyon, l'itinéraire la ViaRhôna (EuroVelo 17) incite le cyclotouriste à poursuivre sa route jusqu'à la mer...

La Voie Bleue est également interconnectée avec d'autres itinéraires cyclables européens. Au nord, l'EuroVelo5, La Via Romea (Francigena) au niveau du Luxembourg. Et avec la Véloroute des Fleuves (EuroVelo 6) en Bourgogne, entre Saint-Jean-de-Losne et Chalon-sur-Saône. Autant de combinaisons de parcours possibles pour des cyclotouristes en itinérance en provenance de Belgique, d'Allemagne ou des Pays-Bas.

La Voie Bleue, Moselle-Saône à Vélo c'est **800 km de voyage à vélo** pour les curieux, les gourmands et les amoureux du bien-vivre et des belles rencontres.



La marque ACCUEIL VÉLO



La marque ACCUEIL VÉLO, qu'est-ce que c'est ?

Accueil Vélo est une marque nationale qui garantit **un accueil et des services de qualité auprès des cyclistes** le long des itinéraires cyclables.

Son objectif est d'offrir aux clientèles cyclistes une marque unique simple et lisible sur l'ensemble des territoires disposant d'itinéraires cyclables, jalonnés et respectueux du cahier des charges national des véloroutes et voies vertes.

Un Accueil Vélo peut être **un hébergement, un loueur de cycles, un réparateur de cycles, un restaurateur, un office de tourisme, un site de visite et de loisirs, un port fluvial**.

Pourquoi devenir ACCUEIL VÉLO ?

- **Améliorer votre visibilité** auprès des touristes à vélo sur le terrain.
- Être présents sur les différents supports France Vélo Tourisme www.francevelotourisme.com (moteur de recherche, cartes interactives) et sur les supports de communication de l'itinéraire.
- Améliorer votre visibilité auprès des Tours Opérateurs spécialisés vélo.
- **Être référencé** dans les topoguides vélo.
- Être visible sur des pages web spécifiques et documents édités par les régions (CRT), départements (ADT) ou offices de tourisme.
- **Être valorisé à travers les actions de promotion de la filière vélo** mises en place par les CRT/ADT.

Comment devenir ACCUEIL VÉLO ?

- Je dois **me situer à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable** balisé.
- Je dois envoyer une demande à mon référent touristique pour convenir d'une visite de contrôle.
- Je dois **remplir l'ensemble des critères obligatoires du référentiel de qualité Accueil Vélo** correspondant à mon domaine d'activité.
- Je dois **signer l'engagement du référentiel Accueil Vélo et m'acquitter d'une contribution financière** à la mise en œuvre de la marque Accueil Vélo d'un montant de 100 € * par an, pour une durée de 3 ans.
- La contribution financière est destinée à couvrir les frais inhérents à la visite de contrôle et à la mise à disposition des outils de communication : présence sur les sites internet, plaque de bienvenue, adhésifs.

* Certains départements et EPCI peuvent prendre en charge une partie ou en totalité cette contribution. Veuillez-vous rapprocher de votre référent Accueil Vélo pour connaître les modalités.



LE VÉLO
EN TOUTE
LIBERTÉ,
ÉCHAPPEZ-VOUS !

www.lavoiebleue.com

